

Assemblée Générale

Rapport d'orientation

2000-2010, une décennie d'évolutions majeures

Bien sûr, en bientôt 40 ans notre association a connu des évolutions significatives. Elle les a largement initiées et pilotées. Je citerai l'AGEF de Nuits Saint Georges et les projets complémentaires qui ont suivi, l'AGEF du Pays de Brive et la Ferme Loisirs d'ALLASSAC, l'extension progressive du nombre de centres de vacances AFEH et de vacanciers pour arriver cet été à 15 lieux d'accueil et plus de 350 vacanciers, sans oublier toutes les avancées que l'AFEH a fait reconnaître.

Depuis 2000, sur la décennie en cours, ces évolutions se sont accélérées, certaines sont majeures, d'autres moins. Mais elles ont toutes un point commun. Ce sont des évolutions qui nous arrivent en dévolution, comme un héritage arrive en dévolution sans qu'on y soit vraiment pour quelque chose. Certes, comme pour un héritage on pourrait accepter sous bénéfice d'inventaire mais en réalité il faut prendre le plus comme le moins, valoriser ce qui est positif et assumer ce qui l'est moins.

Pourtant le 21^{ème} siècle avait bien commencé pour les associations puisque 2001 célébrait le centenaire de la fameuse loi de 1901 sur la liberté d'association. Mais depuis ces évolutions, qui s'enchaînent les unes aux autres, d'évolution en évolution comme en dévolution, sont en quelque sorte des mini révolutions. On pourrait écrire des mini révolutions et telle la terre qui fait sa révolution annuelle autour du soleil et bouscule les saisons, cette décennie nous fait aussi ses petites révolutions qui bousculent notre horizon.

Elles appellent anticipation, mobilisation et résolution pour concrétiser de bonnes solutions. C'est l'enseignement et l'expérience que l'on peut tirer des toutes premières qui nous le prouvent et nous orientent pour faire face à celles qui sont en devenir.

Des évolutions déjà actées, engagées, que nous sommes en mesure de maîtriser

Au plan des moyens

.C'est la globalisation des subventions et la traduction financière des aides de toute nature qui nous conduit à une gestion responsabilisante et précise.

.C'est la fin des mises à disposition d'agents à France Télécom et le renouvellement année par année pour les mises à disposition de La Poste avec pour conséquence l'embauche de salariés et un certain taux de turnover.

A noter que pour gérer ces nouvelles situations, la structure associative doit être consolidée.

.C'est aussi le déménagement récent du siège d'ANTONY vers de nouveaux locaux associatifs à PARIS, petit évènement, qui a lui seul, illustre bien que les temps changent.

Au plan de nos interlocuteurs d'entreprises

.A France Télécom bien sûr mais aussi à La Poste, une sorte de remue ménage dans les structures comme dans les responsables, un peu à marche forcée, a bouleversé nos repères « Le Directeur est mort, vive les Directeurs » pourrait-on paraphraser.

Avec aussi pour conséquence une quasi disparition de la dimension Action et Politique sociale de terrain comme si cette dimension dans des entreprises où la ressource humaine, la richesse humaine est capitale, on pouvait la réduire à une sorte de guichet unique, sorte d'automate où on vient cliquer.

.D'où, pour nous, une démarche de partenariat de proximité, s'alimentant bien sûr des deux conventions nationales signées antérieurement avec les deux entreprises, une démarche avec de nouveaux interlocuteurs apparus tant à La Poste qu'à France Télécom, de nouveaux directeurs ici, des comités d'entreprise là.

Des évolutions en devenir ou à venir que nous devons anticiper

Des modifications structurantes

.C'est la mise en place des comités d'entreprise à FT et l'accord unanime avec les organisations professionnelles de janvier 2005 sur la gestion directe sous contrôle des OS par FT avec un rapport annuel, les projets d'associations débattus en CCUES et un bilan contradictoire fait en deuxième mandature.

.D'où notre démarche de partenariat entamée avec les CE qui donne ses premiers résultats encourageants et qu'il nous faut poursuivre résolument.

.C'est une politique sociale 2008/2010 mise en place à LP par un COGAS renouvelé avec une volonté d'assurer une information sociale ciblée et de consolider la gouvernance des activités sociales. Nous avons un rôle à y tenir, notamment dans les instances de concertation locales, tout spécialement dans le secteur qui est le nôtre, celui de la solidarité, qui n'est pas spontanément plébiscité à côté d'un social « marchand » de loisirs et de détente.

C'est aussi la réflexion entreprise par les dirigeants de LP sur un changement de statut de l'entreprise et à l'éventuelle ouverture de son capital. Je ne m'aventurerai pas sur ce terrain qui n'est pas le nôtre mais on ne peut pas être naïf et penser qu'il n'y aura aucun changement possible. Il faut au contraire s'y préparer et agir en conséquence auprès de tous les acteurs qui auront un rôle dans cette évolution pour dire ce que nous voulons défendre : c'est simple d'ailleurs, ce sont les salariés, parents d'enfants handicapés.

Un contexte rénové, lui aussi en devenir : la loi du 11/02/05

« Mettons-la en place pour que chacun trouve sa place » disait la brochure guide de la loi.

Nous, à l'AFEH, nous avons mis en place l'agrément Vacances Adaptées Organisées et nous avons, comme depuis le début d'ailleurs, des objectifs de qualité en terme de bienveillance pour nos vacances.

C'est d'ailleurs le thème principal de notre assemblée générale.

Cependant la loi de 2005, ou plutôt son application, tarde à apporter les bonnes réponses qui s'imposent ou, dit autrement, que le mot d'ordre dans ses applications soit « A tous les obstacles résolument faire face pour que disparaisse réellement, pour les personnes handicapées, tout ce qui est une menace ».

-Un droit à l'éducation et à la scolarisation pleinement effectif dès le plus jeune âge.

-Permettre à toute personne handicapée de bénéficier d'une solution d'accompagnement adaptée quel que soit son âge.

-Insérer les personnes handicapées mentales dans le milieu ordinaire de travail.

-Mettre définitivement fin à la barrière des âges.

-Revaloriser au niveau du SMIC le niveau des ressources des personnes handicapées pour leur permettre de vivre dignement en particulier celles qui ne peuvent pas ou plus travailler.

Sur ce point précis, l'AFEH est signataire du Pacte Inter Associatif « Ni pauvre, ni soumis ».

Nous attendons que les responsables politiques considèrent la politique pour les personnes handicapées mentales comme réellement prioritaire. Elles ne peuvent plus être mises au ban de la société, mais doivent enfin accéder à une pleine et entière citoyenneté qui tienne compte de leurs handicaps et de leurs besoins.

Vous le voyez, cette décennie est bien celle des évolutions majeures. Pour autant face à elles, comme l'an dernier je vous propose la CDD, la Confiance à Développement Durable mais je lui donne une signification complémentaire la Confiance à DETERMINATION Durable, votre, notre détermination à agir pour nos enfants handicapés toujours et tous les jours.

Le Président
Gilbert Letellier

« Tout ce qui peut être fait un autre jour, le peut être aujourd'hui » Montaigne

2007/2008

